

**Définition Voûtain :** (n.m.) Chacun des quartiers d'une voûte, séparé des autres par une nervure ou une arête.

Du latin *volutus*, participe passé du verbe *volvare* (faire rouler).  
Le terme ne semble pas utilisé avant le XIXe siècle.

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site [www.normannia.fr](http://www.normannia.fr) ; avec son aimable autorisation.



© CF&FT